

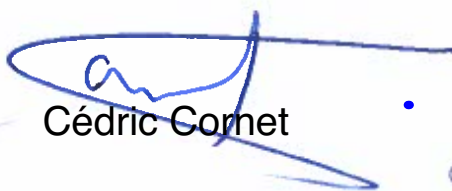
Réunis en séance de négociations avec le collectif des organisations professionnelles de la Guadeloupe, depuis ce jeudi 25/02 à 9H, le président de région, la présidente du département, les présidents d'EPCI et les parlementaires, désapprouvent la diffusion inappropriée d'un communiqué de presse du ministère des outre mer, alors même que les négociations ne sont pas terminées.

Les services de l'Etat, les élus, et le collectif ont travaillé jusqu'à 19H sans discontinuer de manière très constructive .

Les élus affirment leur attachement à la poursuite de ces échanges qui sont en passe d'aboutir, d'une part à un protocole d'accord sur le tronc commun des revendications du collectif, et d'autre part, à un cycle de rencontres et d'ateliers de travail sur les revendications par secteur d'activité.



Ary Chalus



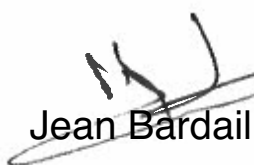
Cédric Cornet



Justine Bénin



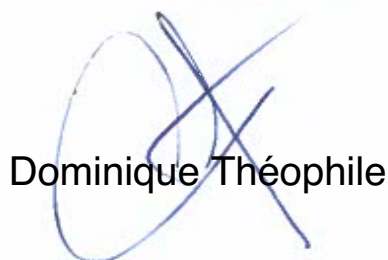
Eric Galton



Jean Bardail



Josette Borel-Lincertin



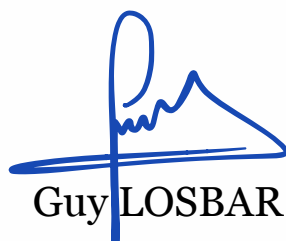
Dominique Théophile



Max Mathiasin



Thierry Abeli



Guy LOSBAR

Mobilisation du collectif des organisations professionnelles de la Guadeloupe (COPG)
Protocole d'accord de sortie de conflit

Ce jeudi 25 février 2021, s'est tenue sous l'égide du préfet de région, du président du conseil régional, de la présidente du conseil départemental, des présidents d'EPCI et des parlementaires, une séance de négociation avec le collectif des organisations professionnelles de la Guadeloupe, mobilisé compte tenu des difficultés auxquelles ses mandants sont confrontés dans le contexte inédit de crise sanitaire, économique et sociale actuel.

A l'issue de cette rencontre, les parties se sont accordées sur les points suivants :

Sur la question des dettes sociales et fiscales des entreprises:

Une intervention immédiate des exécutifs régional et départemental, des parlementaires et des présidents d'EPCI en direction du Gouvernement, visant à solliciter, pendant la période nécessaire à la mise en place de plans financiers (composés des arriérés et de l'encours de dette) :

- l'effacement des charges sociales et fiscales pour la période de la pandémie,
- le sursis à exécution des poursuites judiciaires et avis à tiers détenteur,

La mise en œuvre d'un protocole associant la préfecture, la CGSS, la DRFIP, la CGRR et la région Guadeloupe afin d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de plans financiers avec les institutions concernées.

D'ores et déjà, tous les avis à tiers détenteur seront systématiquement suspendus, ou feront l'objet d'un retrait, par la mise en place d'un plan financier, entreprise par entreprise, qui permettra, en outre, à l'entreprise de candidater aux marchés publics (délivrance d'une attestation de régularité de la situation fiscale).

Les organisations professionnelles s'engagent à signaler à la DRFIP les entreprises qui sont en grande difficulté.

Les services de la DRFIP et de la CGSS seront en mesure de prendre en charge les situations aux coordonnées suivantes:

par téléphone

Basse Terre : 05 90 99 47 40

Lamentin : 05 90 32 31 80

Grande Terre : 05 90 82 45 40

Pole Recouvrement Spécialisé: 05 90 32 31 90

par courriel :

joelle.gros-désir@dgfip.finances.gouv.fr

clement.topsy@dgfip.finances.gouv.fr

catherine.legeron@urssaf.fr

merida.girondin@urssaf.fr

boite mail générique de la CGSS : urgencesentreprisescgss@urssaf.fr

S'agissant des prêts bancaires en cours:

Une réunion avec l'ensemble des établissements bancaires sera organisée afin d'obtenir la renégociation des prêts bancaires des PME en cours et l'étalement des impayés depuis 2020.

S'agissant des conflits au sein des sablières de Guadeloupe :

En vue d'obtenir une sortie rapide de crise, une réunion avec les parties impliquées dans les conflits interviendra à l'initiative du préfet, du président du conseil régional et de la présidente du conseil départemental dans des délais très brefs *en préa de d-j-h' MATMANIN et de main de DEMMOS*

S'agissant des transports de voyageurs :

- la région Guadeloupe a réaffirmé sa volonté de réunir la CTAP sur le projet de création d'une autorité organisatrice unique du transport, initialement convoquée pour le 24/02 *21*
- les professionnels de transport seront associés à la réflexion sur la modernisation du transport en Guadeloupe ainsi qu'à l'élaboration d'une étude sur les coûts et charges dans ce secteur d'activités,
- la région associera le secteur du transport de marchandises et de voyageurs à l'étude en cours sur l'inventaire et l'aménagement des délaissés routiers pour la réalisation d'aires de repos,

S'agissant des autres points de revendication

Les autres points de la plateforme de revendications du collectif feront l'objet d'un calendrier de rencontres thématiques concernant les secteurs de l'évènementiel et de la communication; le syndicat des marins pêcheurs; la fédération du tourisme de proximité, les auto-écoles, les ambulanciers, le secteur des transports de passagers, touristique, et de marchandises; la FRBTP et la CAPEB, la fédération des boulangers, avec l'ensemble des parties prenantes.

Ces rencontres thématiques se tiendront avant la fin du mois de mars, et feront chacune l'objet d'un protocole signé entre toutes les parties.

Le calendrier de ces rencontres sera arrêté au 1^{er} mars 2021.

Un comité de pilotage associant l'ensemble des signataires est institué afin d'assurer le suivi et l'évaluation des décisions arrêtées ce jour.

Le collectif s'engage à lever l'ensemble des barrages et points de filtrage à l'issue de la signature de ce protocole.

le préfet de région

Alexandre ROCHATTE

Le DRFIP

Guy BENZAÏD

le président du collectif

Jean Yves RAMASSAMY

le président du conseil régional

Ary CHALUS

la présidente du conseil départemental

Josette BOREL LINCERTIN

Le directeur de la CGSS

Jean VERON

Le président de la CANBT



Guy LOSBAR

Le président de la CAGSC



Thierry ABELLI

Le président de la CANBT



Jean BARDAIL

Le président de la CARL



Cédric CORNET

Le président de Gap Excellence



Eric JAILTON

Le Sénateur



Dominique THEOPHILE

Le député



Max MATHIASIN

La députée



Justine BENIN